



# ASSURANCES OBSEQUES DECES

Par **Jesaispasdutout**, le **20/05/2016** à **13:50**

Mon père a souscrit une assurance Obsèque financement pour ses obsèques. Le bénéficiaire était sa femme. Elle a encaissé l'argent et N'a pas payé les OBSEQUES.

Les impôts et 1 huissier se retournent contre moi. J'ai expliqué la situation, ils ont bien compris.

La banque ne veut pas me faire un courrier comme quoi elle a bien eu l'argent versé sur son compte. Comment je peux me défendre, je n'ai pas les moyens de payer 3000 euros, et c'est à elle et son fils de payer, puisqu'elle a pris l'argent, trop malhonnête.

Ma belle-mère a 1 enfant qui vit à l'étranger, l'état peut-il se retourner contre lui, du moment qu'elle crée des dettes après le décès de mon père.

Comme me disent les impôts, c'est une escroquerie pure et simple envers mon père, et le non-respect des clauses du contrat obsèques.

Comment je fais pour que les impôts puissent se retourner contre elle, ils veulent LA PREUVE PAR ECRIT.

Je vous remercie de votre AIDE URGENTE.

Bien cordialement